

CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA MIDI-PYRENEES Relevé de conclusion du 9 janvier 2019

			TITULAIRE	REPRESENTATION	SIGNATURE	SUPPLEANT	REPRESENTATION	SIGNATURE
Collège 1	Représentants de personnes avec un trouble du spectre de l'autisme ou de leurs familles ou de leurs représentants légaux		Céline FERRATGE	Secrétaire Générale adjointe - CERESA	excusée	Lauriane CHAUVET	Membre du CA - CERESA	excusée
			Annie PUECH FOURNIER	Vice-Présidente UNAPEI Midi- Pyrénées	présente	Joël ALARY	Administrateur - UNAPEI Midi- Pyrénées	
			Léo AMERY	Président Association CRI 46 - CERESA	présente	Gretel JACQUIER	Vice-Présidente Association CRI 46 - CERESA	
			Florence PEZOUS	Présidente - AUTISME 31	présente	en attente de désignation		
			Delphine GALONNIER	Vice Présidente - SESAME AUTISME MIDI-PYRENEES	présente	Muriel PEGAS	Administratrice - SESAME AUTISME MIDI PYRENEES	excusée
			Karine ROUTABOUL	Présidente - SESAME AUTISME MIDI PYRENEES	excusée	Geneviève SCHEMBRE	membre - SESAME AUTISME MIDI PYRENEES	
			Catherine COUSERGUE	GISH	présente	en attente de désignation		
			Vanessa LASSERE RUIZ	AUTISME 65	excusée	Elisabeth JANEAU	Administratice - AUTISME 65	excusée
			Haybiba FRITZ		présente	en attente de désignation		
Collège 2	Représentants professionnels	Diagnostic des personnes presentant un trouble du spectre de l'autisme	Catherine CHOLLET	Médecin chef de secteur - CH MARCHANT	présente	Laurence CARPENTIER	Médecin chef de secteur - ARSEAA	
			Suzanne LALOYE	Directrice CMPP le Capitoul - ASEI	présente	Corinne FORTIN	Cadre supérieur de santé Rive Droite Nord Est - CH MARCHANT	
		Gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux	Alexis CAUSSE	Directeur IME ESCOLO-LAMARCK - ASSOCIATION RESO		Stéphanie FIGEAC	Directrice FO/SAPSH/UTHAA/CISELL - APAJH 09	présente
		Secteur de la petite enfance	Catherine BARBEAU-DELETTREZ	Médecin coordonnateur PMI "santé mère-enfant"	présente	Christine FANCELLO	Puéricultrice, conseillère mission enfance famille PMI	
		Education Nationale	Frédéric DETCHART	Inspecteur-Conseiller Technique ASH - ACADEMIE TOULOUSE	présent	Elisabeth CHAUVET	Conseillère pédagogique ASH - ACADEMIE TOULOUSE	présente
		Formation des professionnels ou de la recherche	Bernadette ROGE	Professeur Emérite Université Jean Jaurès Toulouse	présente	Michel AUDOIRE	Directeur Général - IFRASS	présent
Collège 3	Représentant du personnel CRA		Roxane ODOYER	Psychiatre	présente	Laureline CARROUSSEL	Psychologue	excusée
	Représentant des administrateurs du GIP CRA		Patricia ETCHART	Directrice adjointe du Pôle enfance plurielle - ARSEAA	présente	Eric LACOMBE	Directeur IME La Convention - ADSEA 32	
Pour le CRA MP Pour l'ARS Occitanie			Dr Thierry MAFFRE	Directeur du GIP	présent			
			Séverine GOMEZ	Assistante de direction	présente			
			Carla DA COSTA FERREIRA	Référente autisme	présente			
			Céline GARRIGUES	Responsable unité handicap	présente			

Rappel de l'ordre du jour proposé

- 1. Validation du relevé de conclusion de la réunion du 11/10/18
- 2. Information sur les plateformes autisme TND (CRA/ARS)
- 3. Déclinaison de la Stratégie Nationale Autisme en 2018 et programmation 2019 (ARS)
- 4. Retour des groupes de travail "inclusion scolaire" et "insertion professionnelle des adultes" (membres des groupes)
- 5. Proposition du lettre concernant la stratégie nationale autisme au sein des troubles neuro-développementaux (Leo AMERY)
- 6. Communication sur le COS aux usagers (Leo AMERY)
- 7. Information sur les choix des équipes associées du CRA MP (CRA)
- 8. Transversalité avec le CTRA/COS Languedoc Roussillon (Leo AMERY)
- 9. Application des Recommandations HAS ANESM en ESMS et établissements sanitaires de Midi-Pyrénées (Leo AMERY)
- 10. Questions diverses

1. Relevé de conclusion

Le relevé de conclusion du 11 octobre 2018 est validé à l'unanimité. Il peut être diffusé.

2. Information sur les plateformes autisme et TND (CRA/ARS)

Le président du COS a demandé à l'ARS d'avoir un état de l'avancée de la mise en place des plateformes autisme et TND en Midi-Pyrénées.

L'ARS remercie le COS de ses invitations. Sur le point évoqué, l'ARS n'est pas en mesure d'apporter des informations avancées à ce jour.

L'ARS rassure le COS sur le fait qu'il sera, avec le CTRA, le premier informé des déclinaisons sur le territoire une fois que le ministère aura donné ses instructions. Elle reprécise toutefois sa place dans l'instance consultative qu'est le COS du CRA MP.

Après échange sur le sujet, le débat est recentré sur la vocation première du COS, à savoir le fonctionnement du CRA MP.

Le Dr MAFFRE souhaite avoir l'avis du conseil sur le positionnement du CRA MP vis-à-vis d'un projet de plateforme. Le conseil pense à l'unanimité que le CRA a toute légitimité à porter un tel projet en collaboration ou en construction.

3. Déclinaison de la Stratégie Nationale Autisme en 2018 et programmation 2019. (ARS)

L'ARS informe de la création de 2 unités d'enseignement élémentaire, une en Haute-Garonne portée par l'AGAPEI et une dans le Tarn portée par l'ADAPEI 81. Un travail étroit avec l'Éducation Nationale a été mené pour permettre la mise en place très rapide de ces unités.

Concernant plus généralement la stratégie nationale, plusieurs groupes de travail thématiques ont été mis en place par le ministère concernant :

- le forfait précoce
- les unités d'enseignement en école élémentaire (les candidatures pour ce groupe sont clôturées)
- les groupes d'entraide mutuelle (GEM) (les candidatures pour ce groupe sont clôturées)
- les évolutions des hôpitaux de jour/CMPP/CAMSP
- les sorties d'établissements psychiatriques (hospitalisations inadéquates)
- I'éducation thérapeutique dès 2019

Les candidatures des personnes intéressées peuvent être déposées en ligne :

 $\frac{https://handicap.gouv.fr/focus-sur-l-autisme/strategie-nationale-pour-l-autisme-2018-2022/article/pour-candidater-aux-groupes-de-travail-de-la-strategie-nationale-autisme-au$

4. Retour des groupes de travail "inclusion scolaire" et "inclusion professionnelle des adultes"

Inclusion scolaire

Retours sur la journée organisée en 2017 et évocation des problématiques actuelles en particulier les possibilités d'interventions des professionnels libéraux dans les écoles.

Le groupe a évoqué la possibilité de créer un outil/support de communication.

▶ Insertion professionnelle

Des initiatives existent dans ce champ en Midi-Pyrénées mais ne sont pas assez connues. L'organisation d'une journée régionale d'information sur l'inclusion socio-professionnelle (sur le modèle de la journée inclusion scolaire) est envisagée en 2020. Des entreprises pourraient y être conviées.

Les 2 groupes continuent leur travail et doivent se rencontrer à nouveau.

5. Proposition du lettre concernant la stratégie nationale autisme au sein des troubles neurodéveloppementaux

Recueil des avis individuels sur la proposition de courrier à la secrétaire d'état chargée des personnes handicapées faite par Léo AMERY et échanges.

Il est décidé de faire un état positif d'initiatives locales et régionales en Midi-Pyrénées et d'être porteur de propositions.

La question des liens entre conseil d'orientation stratégique et conseil d'administration est débattue. La nécessite de validation de prises de position du COS par le CA est discutée. Le CA sera consulté à ce sujet.

6. Communication sur le COS aux usagers

Il est rappelé que la composition et les relevés de conclusions des réunions du COS sont disponibles sur le site internet du CRA MP.

http://www.cra-mp.info/fr/le-cra/fonctionnement-institutionnel/

7. Information sur les choix des équipes associées

L'audit réalisé en 2018 sur l'ensemble des équipes associées au CRA MP pour le diagnostic enfant vient d'être finalisé (financement ARS). Il sera présenté de manière succincte au prochain COS, de même que le rapport d'activité 2018.

8. Transversalité avec le CTRA/COS Languedoc Roussillon

Léo AMERY a pris contact par mail avec la présidence du COS du CRA Languedoc Roussillon. À ce jour, pas de retour. À noter qu'une convention de partenariat existe déjà entre les 2 CRA.

9. Application des Recommandations HAS ANESM en ESMS et services sanitaire de Midi Pyrénées

Sujet non évoqué

10. Questions diverses

Proposition validée pour que le COS constitue le comité de pilotage des formations des aidants familiaux.



Prochain COS Mardi 14 mai 2019 de 13h30 à 16h30, au SUPEA, hôpital Purpan à Toulouse